

Appel d'offres :

Identification et consultation d'entreprises spécialisées dans l'accompagnement au développement de solutions innovantes pour la décarbonisation du transport maritime.

TABLE DES MATIÈRES

I. CONTEXTE	3
1) LE POLE MER BRETAGNE ATLANTIQUE	3
2) LE PROJET EUROPEEN SMARTDEC	3
CONTEXTE	3
AMBITION ET OBJECTIFS DU PROJET SMARTDEC	3
CONSORTIUM	4
	4
PLANNING	4
RESULTATS ATTENDUS	4
II. OBJET DE LA CONSULTATION ET ÉLÉMENTS D'INFORMATION	5
III. TÂCHES À EXÉCUTER PAR LE CONTRACTANT	6
1) IDENTIFICATION D'ENTREPRISES REpondant AU CAHIER DES CHARGES (ETAPE 1)	6
2) CONSULTATION DES ENTREPRISES ET DE LEURS BESOINS (ETAPE 2)	7
IV. MODÈLE D'EXÈCUTION DE LA PRESTATION	7
1) INFORMATIONS GENERALES	7
2) DUREE DE LA MISSION ET PLANNING	7
3) LES LIVRABLES	8
4) COLLABORATION AVEC LE PMBA	8
V. BUDGET	8
VI. MODALITÉS DE PAIEMENT	8
VII. CADRE DE RÉPONSE	9
VIII. CRITÈRES DE SELECTION	9
IX. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	10

I. CONTEXTE

1) Le Pôle Mer Bretagne Atlantique

Depuis sa création en 2005, le Pôle Mer Bretagne Atlantique rassemble entreprises, laboratoires, centres de recherche et établissements de formation autour d'une volonté commune : donner toute sa place à l'économie maritime au sein des régions Bretagne et Pays de la Loire.

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique accompagne l'écosystème maritime (entreprises, académiques et organisations professionnelles) dans leur projet d'innovation : mise en relation, financements et accès aux marchés.

Le Pôle intervient sur six domaines d'actions stratégiques variés tels que la sécurité et sûreté maritime, le naval et le nautisme, les ressources biologiques marines, Ressources énergétiques et minérales marines, Littoral et environnement marins, Ports, infrastructures et logistique.

En s'appuyant sur son réseau de 440 adhérents, l'ambition du Pôle Mer Bretagne Atlantique consiste, à travers d'actions transverses à ces différents secteurs, à :

- Être un acteur reconnu au niveau régional, national, européen et mondial pour l'accompagnement de l'innovation
- Positionner et renforcer la visibilité de l'excellence des acteurs de nos territoires
- Contribuer à une économie bleue durable, responsable et souveraine
- Faciliter l'évolution des compétences sur notre territoire en phase avec les besoins émergents de l'industrie

Dans ce sens, le Pôle Mer Bretagne Atlantique s'investit depuis plusieurs années dans les projets européens, et est un acteur reconnu sur la scène européenne. Aujourd'hui, le Pôle est impliqué dans plusieurs projets européens menant des actions au profit de ses membres et des acteurs du territoire.

2) Le projet européen SMARTDEC

Contexte

Le Pôle coordonne le projet **SMARTDEC pour renforcer la capacité d'innovation de décarbonisation du secteur du transport maritime** en encourageant l'adoption de solutions technologiques prometteuses actuellement disponibles et validées pour correspondre aux utilisateurs finaux concernés en adoptant une approche de coopération transnationale. Même si certaines initiatives sont développées à l'échelle mondiale dans le domaine de la décarbonisation maritime, il n'existe pas encore d'initiative bien structurée sur la façade Atlantique.

Ambition et objectifs du projet SMARTDEC

Le projet vise à créer une plateforme interactive d'échange entre toutes les parties prenantes du secteur du transport maritime, notamment de développeurs de solutions (start-ups, PME,

entrepreneurs), chercheurs, académiques et utilisateurs finaux dans le cadre de la décarbonisation du transport et des activités portuaires.

L'objectif est donc de stimuler l'adoption de nouvelles technologies et définir une stratégie harmonisée sur la façade atlantique. Les actions se concentreront sur trois axes principaux :

- 1. Développer un réseau de hubs atlantiques pour soutenir l'adoption de technologies et la coopération transnationale afin d'améliorer la performance innovante du secteur du transport maritime et de stimuler la décarbonisation de celui-ci ;*
- 2. Soutenir le secteur du transport maritime pour réduire les émissions de CO2 et trouver des technologies efficaces et propres pour développer l'industrie dans les années à venir ;*
- 3. Partager les meilleures pratiques, échanger des idées et résoudre les problèmes communs, rencontrés dans les différents pays de la façade atlantique.*

Consortium

Le consortium du projet SMARTDEC est constitué de 8 partenaires de 4 pays :



Figure 1 | Cartographie des partenaires du projet

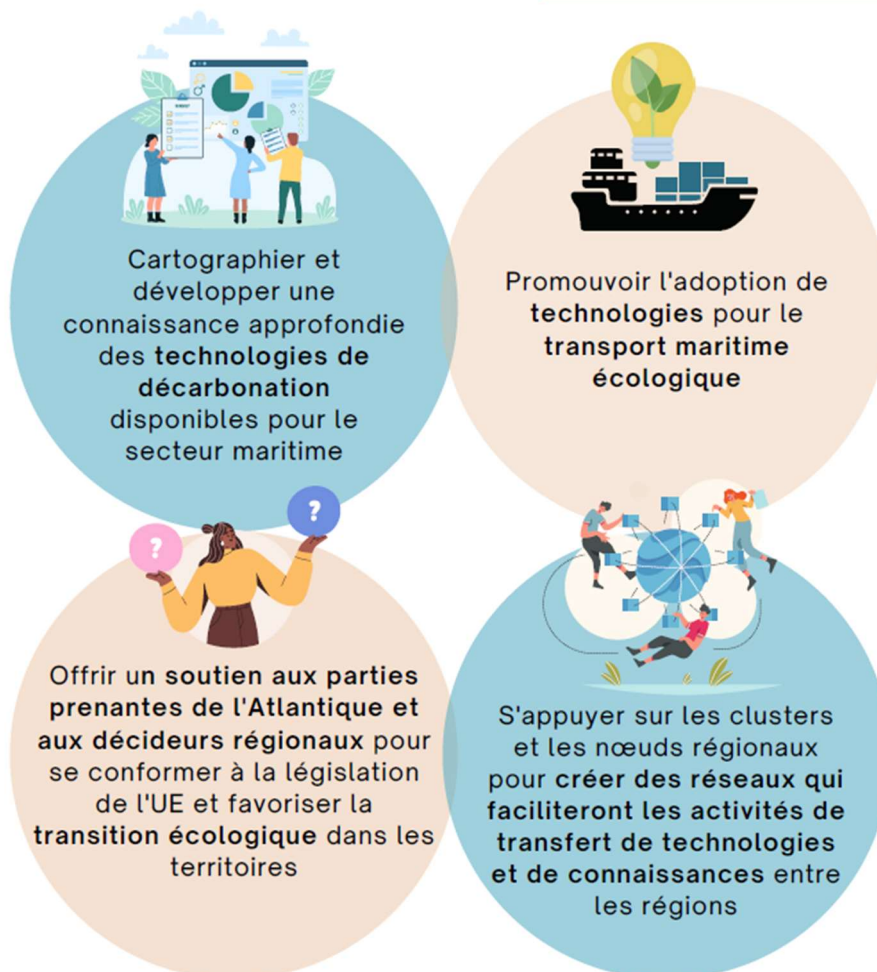
Planning

Le projet, démarré en janvier 2024, est prévu pour une durée de 36 mois, avec une échéance en décembre 2026.

Résultats attendus

Les résultats attendus se positionnent sur 4 axes majeurs :

RESULTATS



II. OBJET DE LA CONSULTATION ET ÉLÉMENTS D'INFORMATION

Le projet a identifié des innovations prometteuses pour l'implémentation de solutions technologiques contribuant à améliorer la décarbonisation du secteur du transport maritime. Un appel à innovations a été ouvert en mars 2025 pour **soutenir des innovations à différents stades de maturité technologique, en offrant un accompagnement stratégique, financier et technologique aux bénéficiaires porteurs de solutions émergentes.**

Quatre bénéficiaires français ont été sélectionnés sur la base de critères d'innovation, d'impact et faisabilité. Deux bénéficiaires seront suivis par le Pôle Mer Bretagne Atlantique **et recevront un accompagnement spécifique pour le développement de leur innovation à compter de Novembre 2025.**

III. TÂCHES À EXÉCUTER PAR LE CONTRACTANT

1) Identification d'entreprises répondant au cahier des charges (étape 1)

L'entreprise prestataire se devra de répondre au cahier des charges du Tableau 1 émis par le bénéficiaire. **Les expertises du prestataire candidatant à ce présent appel d'offres doivent couvrir l'ensemble des compétences nécessaires attendues sur les lots tels que décrits ci-après :**

Tableau 1 | *Cahier des charges des entreprises à cibler*

Innovation	<i>Aile solaire rigide qui combine vent et soleil pour propulser des navires durablement.</i> Ce concept d'ailes solaires rigides est à destination des armateurs pour propulser durablement les navires de commerce et les alimenter en électricité.
Besoin du bénéficiaire	1. Technique : validation et certification des performances de notre système grâce aux mesures en mer. 2. Réglementaire / Certification : accompagnement pour l'obtention de la certification auprès d'un organisme certificateur afin d'attester la performance énergétique. 3. Commercial / Business development : identification de nouveaux partenaires et clients pilotes, structuration de l'offre commerciale.
Objectifs	Recevoir un accompagnement expert et stratégique pour préparer la certification et la validation technique de la solution grâce aux mesures en mer, afin de faciliter son déploiement futur.
Attendus	- Un accompagnement expert pour structurer la démarche de certification et la validation des performances énergétiques auprès d'un organisme de certification. - Analyse coûts-bénéfices et impact environnemental pour renforcer la compétitivité et l'acceptabilité de la solution.

L'identification des entreprises se fera en toute transparence avec le Pôle Mer Bretagne Atlantique, qui sera tenu informé des démarches entreprises. La sélection de l'entreprise prestataire, parmi les répondants à l'appel d'offres, sera décidée conjointement par les porteurs de projets à accompagner et le Pôle Mer Bretagne Atlantique.

2) Consultation des entreprises et de leurs besoins (étape 2)

Si le bénéficiaire confirme son intérêt à la suite de ce premier contact, un rendez-vous aura lieu avec le prestataire candidat. Le prestataire et le Pôle Mer seront tous les deux présents lors de ce rendez-vous pour une discussion plus approfondie sur les moyens alloués et l'intérêt pour la démarche du projet.

IV. MODÈLE D'EXÉCUTION DE LA PRESTATION

1) Informations générales

La mission devra démarrer immédiatement après la notification auprès du prestataire retenu. Le suivi au quotidien des démarches sera opéré par la chargée de projet du Pôle Mer Bretagne Atlantique, et le prestataire désignera un responsable de la mission.

Des réunions de travail seront organisées en fonction des besoins définis conjointement par le prestataire, le bénéficiaire et le Pôle.

2) Durée de la mission et planning

La durée maximale pour la réalisation des différentes étapes par le prestataire est fixée à **11 mois**, pour une **terminaison au 30 septembre 2026**.

La prestation se décompose en différentes étapes :

Calendrier	Durée estimée : 11 mois - M1-M3 : préparation des protocoles et recommandations techniques, engagement organisme de certification - M4 : rapport d'étape – recommandations méthodologiques et réglementaires validées. - M6 : suivi de l'avancement des recommandations et analyses stratégiques. - M8 : rapport d'étape – préconisations pour ajustements et planification post-mise à l'eau. - M11 : finalisation des recommandations, planification, certification et préparation du déploiement commercial. - 30 septembre 2026 : rapport final complet
------------	---

NB : le respect des délais et date de terminaison est un des critères de sélection.

3) Les livrables

Les livrables attendus dans le cadre de la réalisation de cette mission par le prestataire sont les suivants :

Livrables	- Rapport de recommandations techniques et méthodologiques pour la certification - Analyse de conformité et plan de certification - Plan de déploiement commercial et liste de prospects identifiés.
-----------	--

4) Collaboration avec le PMBA

La mission sera menée en toute transparence avec le Pôle Mer Bretagne Atlantique, qui sera tenu informé de tous les échanges. Les rendez-vous au sein des entreprises bénéficiaires seront menés en binôme, entre le prestataire et le Pôle.

V. BUDGET

Le budget dédié à l'ensemble de la prestation est à ce jour d'un montant maximal de **20 000 € HT**.

VI. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué par virement sur présentation de facture. Le paiement de la prestation sera échelonné selon les modalités suivantes :

- Fin décembre 2025 : versement d'un acompte à hauteur de 30 % du montant total de la prestation
- S1 2026 : versement de 40 % à la remise du second livrable
- Fin septembre 2026 : le solde (30 % restant) sera versé à la livraison et la restitution de l'ensemble de la prestation.

VII. CADRE DE RÉPONSE

Les offres doivent parvenir au chargé de projet du Pôle Mer Bretagne Atlantique, Service Europe, par messagerie électronique (europa@polemer-ba.com) avant le **7 novembre 2025 à 18h**.

Le prestataire fournira notamment des indicateurs sur la faisabilité technique de la mission, des exemples de réalisations de missions similaires, et fournira une évaluation du tarif de la réalisation.

VIII. CRITÈRES DE SÉLECTION

L'offre des candidats sera appréciée au regard des 3 critères suivants :

1. Prix de la prestation : 20 %
2. Justification d'expérience dans l'accompagnement d'entreprises innovantes dans le domaine de la décarbonation du maritime : 40 % (exemples de réalisation, initiatives sur la mission présentée, etc)
3. Critères techniques : 40 %
 - Respect du cahier des charges et des objectifs fixés
 - Qualité de la prestation
 - Respect des délais

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique se réserve le droit de négocier avec les candidats sur les aspects économiques, techniques, ou sur les prestations de services.

Litiges

La responsabilité du Pôle Mer Bretagne Atlantique se limite à la bonne mise en œuvre des moyens et ressources mobilisés dans le cadre de l'accompagnement prévu dans le cadre du projet. Il n'assume aucune obligation de résultat ni de performance du projet accompagné.

Le présent document n'a pas vocation à encadrer les relations contractuelles ou différents éventuels entre la structure bénéficiaire et d'autres partenaires ou tiers impliqués dans le projet. Le Pôle Mer Bretagne Atlantique déclinera toute responsabilité à ce titre.

En cas de difficultés relatives à l'interprétation du présent appel d'offres et d'exécution de la prestation, les Parties s'efforceront de résoudre tout différend à l'amiable.

À défaut d'accord amiable, tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la validité du présent appel d'offres sera soumis au droit français et porté devant la juridiction compétente.

IX. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter :

Service Europe
Pôle Mer Bretagne Atlantique
europe@polemer-ba.com
525 Avenue Alexis de Rochon
29280, Plouzané